

## Obtention des consentements (*consents*) de la part des créanciers

Paris, le 9 janvier 2026

Dans le prolongement de ses communiqués du 30 octobre et du 24 novembre 2025, le Groupe annonce avoir obtenu de ses créanciers leur consentement de ne pas utiliser les discussions en cours relatives au projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du Groupe comme un quelconque moyen d'action au titre (i) de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée (dettes Term Loan B, RCF et Quatrim) ou (ii) de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation.

Les consentements sont valables jusqu'au 31 janvier 2026 et seront automatiquement prolongés jusqu'au 21 février 2026, sauf notification contraire des créanciers au plus tard le 31 janvier 2026.

Le Groupe rappelle que ses financements opérationnels dont la maturité est le 27 mars 2026 sont prolongeables d'une année sous réserve du respect par Monoprix SAS du covenant de ratio de levier au titre du RCF au 31 décembre 2025, et de l'absence de cas de défaut, parmi lesquels l'entrée en discussion avec ses créanciers.

\*\*\*

### CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

**Charlotte IZABEL** - [cizabel@groupe-casino.fr](mailto:cizabel@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - [IR\\_Casino@groupe-casino.fr](mailto:IR_Casino@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

### CONTACTS PRESSE

#### Groupe Casino – Direction de la Communication

**Stéphanie ABADIE** - [sabadie@groupe-casino.fr](mailto:sabadie@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - [directiondelacommunication@groupe-casino.fr](mailto:directiondelacommunication@groupe-casino.fr) - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78